

Pau, le 10 avril 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### – COVID-19 –

#### Démarche partenariale avec les grandes et moyennes surfaces

Alors que l'ensemble du tissu économique est aujourd'hui durement touché par l'épidémie de COVID-19, certaines activités se poursuivent pour assurer l'approvisionnement alimentaire de la population et préserver l'équilibre des territoires.

Ainsi, les acteurs de la grande distribution et de la filière agricole restent mobilisés pour l'approvisionnement en produits de première nécessité de la population. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques ainsi que le Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et le Président de la Chambre d'Agriculture remercient ces acteurs pour leur engagement et invitent leurs responsables à faire part à leurs salariés de leur sentiment de gratitude.

Afin de valoriser le travail des producteurs locaux, de réapprovisionner les principales enseignes commerciales et de répondre aux besoins des consommateurs du territoire, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, le Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et le Président de la Chambre d'Agriculture ont souhaité encourager la mise en place de nouveaux réseaux de distribution alimentaire de proximité.

Concrètement, cette démarche partenariale facilitera les initiatives pour trouver des solutions innovantes et adaptées aux besoins locaux. Chaque entreprise agroalimentaire ou producteur qui le souhaite pourra prendre contact avec les enseignes implantées à proximité, qui font face aujourd'hui à des difficultés de réapprovisionnement et à une hausse des coûts de transports. Ces initiatives peuvent par exemple prendre la forme d'une priorisation de produits du département au détriment d'importations (agneau de lait des Pyrénées, canards IGP sud-ouest, blonde d'Aquitaine...), d'une mise en rayon de produits locaux ou de la création d'espaces de vente dédiés (à l'intérieur du magasin ou avec une autorisation de vente sur le parking).

La Chambre d'agriculture assurera le suivi de cette démarche partenariale en lien avec les services de l'État et du Conseil départemental. Les agriculteurs et les directeurs d'enseignes sont invités à signaler les initiatives réussies ainsi que d'éventuelles difficultés à l'adresse suivante :

[accueil@pa.chambagri.fr](mailto:accueil@pa.chambagri.fr)

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques-  
Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle  
( 05 59 98 24 10 - 24 50 / [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)



@prefet64

## ANNEXE

### 1/ Les plateformes solidaires mises en place pour identifier les producteurs locaux :

- [www.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr) => plateforme créée par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA), les Chambres d'Agriculture, Chambres des Métiers et de l'Artisanat
- [www.terreetcotebasques.com](http://www.terreetcotebasques.com) => plateforme de géolocalisation producteurs et restaurateurs en Pays basque (Office de Tourisme Pays basque).
- [slowfood-biziona.fr](http://slowfood-biziona.fr) => plateforme mettant en avant une liste de producteurs engagés dans la démarche slow food en Pays basque (22 producteurs à ce jour) proposant 13 points relais de professionnels mis en place pour assurer les livraisons.
- [www.coursescontrelamontre.fr](http://www.coursescontrelamontre.fr) => Place de marché solidaire pour producteurs et commerçants mise en place par le journal Sud-Ouest qui met en ligne des offres des vendeurs : de la vente directe et instantanée livrée ou à retirer ou bien du bon d'achat à consommer à l'issue de la période de confinement. Ouverte aux acteurs du tourisme.

### 2/ Les Drive-paysans (points de livraison pour des courses réalisées sur Internet) :

- <https://pa.chambre-agriculture.fr/gestion-de-lentreprise/covid-19-informations-et-consignes/mangez-local-mangez-fermier/> => 2 points de retrait proposés par la Chambre d'Agriculture dans le Béarn (à Saint-Palais et à Pau), précisions sur les vente à la ferme, AMAP et annuaires de producteurs et commerces locaux.
- [www.lekukoa.com](http://www.lekukoa.com) => L'Association des Producteurs Fermiers du Pays Basque (APFPB), Biharko Lurraren Elkarte Civam (BLE), et le syndicat ELB lancent le relais paysan sur plus d'une vingtaine de sites de livraison en Pays basque.
- [www.boutique.agneaudelaitdespyrenees](http://www.boutique.agneaudelaitdespyrenees) => 700 éleveurs des coopératives (Caoso, Axuria, Aobb) pour les agneaux de lait. Sur chaque vente, un euro sera reversé au personnel soignant du département.
- [www.estivesdubearn.com](http://www.estivesdubearn.com) => un drive des transhumants des vallées béarnaises (douzaine de producteurs des trois vallées réunis)
- <https://xixtroak.com/fr> => regroupement de producteurs locaux
- <http://biozkaria.com/> => regroupement de 9 fermes engagées en agriculture biologique

### 3/ Produits de la pêche

- Criée du port de Ciboure et espace de vente directe – quai Pascal Elissalt – du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

#### La plateforme

<https://desbraspourtonassiette.wizi.farm/>

Pour mobiliser la population au besoin de main d'œuvre de la filière agricole, 2 rubriques :  
- « Je suis agriculteur et j'ai besoin de main d'œuvre » => pour les employeurs à la recherche de salariés pour la plantation, le semis, la cueillette, voire la conduite d'engins agricoles par exemple  
- « Je suis disponible pour travailler en agriculture » => pour le particulier qui souhaite proposer ses services et mettre ses compétences à profit

